

L'Acadie Nouvelle, le 27 octobre 1998

Néguac - Des descendants convaincus

Ils affirment détenir des documents attestant que la petite maison de la rue Otho est bel et bien la demeure du légendaire Otho Robichaud

NÉGUAC - Deux descendants du premier juge de paix et capitaine de milice acadien, Otho Robichaud, affirment détenir les documents prouvant que la maison du site, désignée par la province en 1994 comme étant un lieu «protégé et historique», est bien celle qui lui aurait appartenu vers la fin des années 1700.

Fernand Robichaud, président de la Société historique de Néguac et Céline Painchaud, directrice du conseil d'administration de la Société sont catégoriques: la petite maison qu'on retrouve en plein centre du village, sur la rue Otho, est bel et bien la demeure du légendaire Otho Robichaud, également connu comme marchand et marguillier.

Ils contestent ainsi les révélations faites par Fidèle Thériault, un employé de Patrimoine Nouveau-Brunswick, dans la dernière parution de la revue de la Société historique Nicolas-Denys et dont L'Acadie NOUVELLE faisait état la semaine dernière. Dans son texte, M. Thériault soutenait plutôt que la maison était une partie de chapelle qui aurait été habitée par le fils d'Otho, Louis Robichaud.

«Nous n'avons pas donné de crédibilité au texte de M. Thériault. Nous lui avons demandé qu'il se rétracte. Il ne l'a pas fait», affirme le président de la Société, Fernand Robichaud. Selon les coauteurs du document, des preuves irréfutables démontrent que la demeure est celle dans laquelle a habité Otho Robichaud. Ces preuves seront annexées au document qu'ils comptent faire parvenir à la province et à la municipalité dans les prochains jours.

Fernand Robichaud précise que le fils d'Otho Robichaud aurait effectué certains travaux peu de temps après que son père s'est porté acquéreur de la maison. Il aurait bouché l'entrée du foyer de la demeure avec un morceau de bois provenant de la chapelle que l'on aurait détruite dans ces années-là, ce qui pourrait porter à confusion. «Nous croyons que la controverse entourant la chapelle a débuté à cause de cela», a ajouté le président et descendant.

«Les chapelles étaient construites en bois rond et non pas en planches comme l'est la Maison Otho-Robichaud. Les premières chapelles dans la Péninsule acadienne étaient toutes construites ainsi. Le texte de M. Thériault est historiquement faux».

Le document qu'ils présenteront à la province viendra répondre aux allégations de M. Thériault. «Nous avons voulu répondre au texte qu'il a écrit et qu'on a publié dans la revue, car nous le croyons truffé d'irrégularités et de faussetés. Nous ne voulons pas ici recréer l'histoire mais plutôt faire la lumière dans tout ce dossier», a fait savoir Céline Painchaud.

Les coauteurs verront à faire paraître sous peu les résultats de leur recherche dans la revue de la Société historique Nicolas-Denys. Ils espèrent ainsi faire connaître la position de la Société historique de Néguaç dans le débat.

«Otho Robichaud a été un homme influent auprès des Acadiens comme des Anglais. Le pouvoir qu'il détenait rendait certains groupes jaloux. Nous pensons qu'il est encore victime de cette notoriété, 200 ans plus tard».

«Fidèle Thériault, qui est employé de Patrimoine Nouveau-Brunswick, a pris une position qui va à l'encontre de son employeur. La province du Nouveau-Brunswick a reconnu ce site comme lieu historique et protégé. Pour nous, c'est inacceptable. On s'attend à ce que nos fonctionnaires soient objectifs, ce qui n'a pas été le cas ici.»

Le président affirme que la controverse aura pour conséquence de retarder l'ouverture du Centre d'interprétation et d'accueil qui a été construit près de la Maison Otho-Robichaud, à raison de plusieurs milliers de dollars. «Cette controverse a créé un doute auprès des supporteurs et des politiciens. Notre centre ne sera pas ouvert avant l'an 2000», a souligné Fernand Robichaud.